



Le Perche → Vie locale

TERRITOIRE ■ Comité syndical du Parc naturel régional du Perche à Nocé

Le Parc prépare ses 20 ans

La Région Normandie réaffirme son partenariat avec le PNRP du Perche dans le cadre d'un nouveau contrat de Parc. Un appel à projets artistiques est lancé.

Jocelyne Legras
jocelyne.legras@centrefrance.com

Réunis à la maison du Parc à Nocé (Orne), les membres du comité syndical du Parc naturel régional du Perche ont validé les différents volets du futur contrat triennal de Parc avec la Région Normandie. Jean-Michel Bouvier, président du PNRP, a rappelé que le contrat en cours arrive à échéance fin 2017. Par ce contrat, la Région Normandie réaffirme son partenariat avec le Parc, valide les orientations et actions à mener pour les trois ans à venir (2018 à 2020) et précise les modalités de son financement. La contribution régionale consiste en une aide au fonctionnement (plafonnée à 500.000 euros chaque année) et un soutien au programme d'actions (fonctionnement et investissement). L'enveloppe globale annuelle représente 619.191 euros pour 2018, 601.407 € pour 2019 et 584.156 euros pour 2020.

10 artistes pour une exposition itinérante

En 2018, le Parc naturel régional du Perche fête ses 20 ans. Pour célébrer l'événement, il lance un appel à projets artistiques ouvert uniquement aux artistes professionnels résidant ou travaillant dans le Perche (peintres, sculpteurs, photographes, etc.). Alain Lautré, président de la commission culture du PNRP explique : « Il s'agit d'imaginer une œuvre sur le thème « Mon Parc à



ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE. En fin de séance, Thierry Jeantet, expert en économie sociale et solidaire, a apporté la preuve par l'exemple qu'il est possible d'entreprendre autrement.

20 ans. Mon Parc dans 20 ans. » L'exposition sera itinérante et les 10 artistes sélectionnés porteront leurs messages sur tout le territoire du Parc de mai à décembre 2018. Les créateurs ont jusqu'au 17 janvier pour soumettre leur projet d'œuvre.

Valoriser les actions du Parc

« À travers cette exposition et des approches artistiques variées, nous souhaitons valoriser les patrimoines emblématiques du Perche, promouvoir les actions du Parc, mais aussi permettre aux habitants de se les approprier », précise Alain Lautré. Le cahier des charges et le dossier de candidature sont à télécharger sur parc-naturel-perche.fr.

Julie Pettoello, chargée de mission culture au Parc est joignable au Tél.02.33.85.36.36.

En fin de séance, l'intervention de Thierry Jeantet, animateur des Rencontres du Mont-Blanc, le Forum international des dirigeants de l'économie sociale et solidaire, et auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet a enthousiasmé l'auditoire. Sur le territoire, il a apporté la preuve, par l'exemple (Ecopertica, route solaire, Sefard scop, etc.) que l'ESS rend possible d'entreprendre autrement, en cohérence avec un objectif de développement durable.

Jean-Loup Vial a présenté les activités de la plateforme de distribution de produits locaux en circuit

court Mil Perche qui a plus que jamais besoin de la mobilisation de tous, élus et citoyens.

Mil Perche, marché d'intérêt local

Elle regroupe une vingtaine de producteurs adhérents pour la grande majorité en agriculture bio. « Mil Perche permet aux professionnels de la restauration d'avoir accès à une offre variée de produits via un seul interlocuteur », a souligné le chargé de mission de la plate-forme. L'offre des producteurs est regroupée dans un catalogue que les acheteurs consultent avant de passer leurs commandes en viande, pain, produits laitiers, légumes, jus de pommes, pâtes, œufs, volailles, etc. ■

■ Bilan à mi parcours de la charte du Parc naturel

A mi parcours de sa charte, le Parc naturel régional du Perche a effectué au cours de l'année 2017 un état des lieux de ses actions dans chacun de ses pôles (environnement, agriculture, tourisme, aménagement durable, culture, pédagogie et communication). Les différentes commissions se sont réunies « pour regarder dans le rétroviseur » et cibler les actions prioritaires à mener pour les trois

années à venir. Cinq priorités ont été validées lors du comité syndical de 11 juillet dernier :

1. Se mobiliser pour la biodiversité.
2. Soutenir et valoriser les productions locales et savoir-faire dans le respect de la biodiversité.
3. Structurer et valoriser les offres touristiques.
4. Participer à la transition énergétique.
5. Sensibiliser et faire adhérer à une identité Perche.